

la
cggt
SGLCE

Inf
L'imprimerie



Ne lâchons rien !



Nous nous sommes tous déjà demandé si toutes les personnes qui nous souhaitent une bonne année étaient sincères ou si certaines ne le font que par obligation. En écoutant les vœux du président aux journalistes, j'ai découvert une nouvelle option on peut présenter ses vœux en se fichant de votre pomme.

De toute manière tout le monde se moque de la politique que mène le Président, seules les parties de jambes en l'air du bel étalon intéressent nos médias préférés.

Certains notent un tournant social-libéral, terme repris en boucle comme on reprend le terme de pagaille à chaque grève. La question est : Comment peut-on être social et libéral ? Sans être un fan de Julien Lepers, je vous propose un «Question pour un Champion» :

Faire construire ses voitures à l'étranger et fermer Aulnay en mettant des centaines de salariés sur la paille, est-ce social ou libéral ? **Réponse B**

Ne reprendre que 2000 salariés sur 5000 chez Mory, et dire que la CGT est jusqu'au-boutiste en occupant les usines, c'est social ou libéral ? **Réponse B.**

Négocier avec le patron de Titan, véritable facho qui souhaite licencier l'ensemble du personnel pour réembaucher des salariés corvéables à merci et surtout éliminer les syndicats, c'est social ou libéral ? **Réponse B, encore.**

Faire cadeaux de 33 milliards d'euros aux patrons en baissant les cotisations sociales, social ou libéral ? **Réponse B, toujours !**

Pour gagner le jeu, répondez à la question subsidiaire: qu'est-ce qu'un tournant ? Un tournant est un changement de direction curviligne. François Hollande n'a pas changé de direction de façon curviligne, encore moins à angle droit, il est sur une ligne droite qui passe par deux points, le libéral et l'ultra libéral.

Si vous avez 4 réponses B et que vous avez répondu à cette question, vous avez gagné un bulletin d'adhésion à la CGT et une invitation à la manif du 6 février !

Au SPQN on est bon élève, on ne pensait pas à Valérie ou à Julie, on a écouté attentivement; baisse de charges sociales, c'est fait avec la suspension puis la baisse des cotisations CAPSAG, chantage à l'emploi avec Le Monde et News Print, casse des acquis du CNR avec Presstalis. Quant au SGLCE, une bande d'irresponsables qui avec leurs mandants osent revendiquer une revalorisation de leur salaire.

L'unité ne se décrète pas, elle se construit jour après jour dans les entreprises et dans la rue. Les élus du SGLCE de l'Imprimerie appellent leurs camarades du SIP et du Bureau Parisien à les rejoindre dans leur action pour obtenir des négociations sur la politique salariale.

Ils appellent leurs mandants à se rejoindre dans le défilé du 6 février pour défendre l'emploi, la protection sociale et les salaires.

Sincèrement, bonne année à toutes et à tous.

L.B.

Des nouvelles de votre entreprise...

Abonnés

Depuis janvier 2014, le traitement des abonnés de *L'Echo de Chartres*, ainsi qu'une partie d'*Aujourd'hui en France* et de *l'Equipe* sont traités sur les Sitma.

Logistique

Le 1^{er} mars, il est prévu la mise en route du local logistique permettant la distribution des différents quotidiens auparavant traités à Alliance Routage. Les trois salariés transférés seront embauchés à l'Imprimerie.

Salaires

Une assemblée du SGLCE s'est tenue le Lundi 20 janvier 2014 pour décider des actions à mener suite au mutisme du SPQN sur la politique salariale. Le mardi 21 les élus SGLCE ont fait part aux délégués de presse des options retenus par leurs camarades, la veille. Il a été retenu que des quarts d'heure information seraient fait sur tous les titres à partir du Dimanche 26 et ce, dans toutes les entreprises.

Mercredi 29 à 20 heures et jeudi matin à 12 heures, les camarades réunis en assemblée décidaient d'amplifier le mouvement.

Jeudi, à 18 heures Marc Feuillée, président du SPQN acceptait de nous donner une date de réunion, pour cette raison, les élus ont décidé de suspendre le mouvement. Nous restons vigilants et nous vous informerons rapidement de l'avancée des discussions.

News Print

Le mardi 4 février, Messieurs Riccobono et Dreyfus devraient annoncer à notre organisation syndicale le lancement du projet News Print. Voilà qui soulage beaucoup de camarades. Wait and see...

Comité d'entreprise

Les élus ont unanimement considéré que les comptes remis par Monsieur Souchet à la dernière plénière du Comité d'entreprise étaient insuffisamment précis et pour cette raison ont demandé une suspension de la séance. A ce jour aucune date de reprise n'est prévue.

Comité d'entreprise (2)

Un accord a été trouvé avec Le Figaro pour qu'il compense une partie des pertes de subvention engendrées par le départ des camarades de Roissy dans Imprime. Cette accord a été signé par messieurs Della Posta et Beaufumé pour le comité d'entreprise, et de monsieur Léoran pour Le figaro, en présence des deux délégués syndicaux de l'entreprise.

Elections au Monde

D.P. tit. ouvriers et employés

157 inscrits

120 votants

6 blancs et nuls

114 exprimés

Participation : 76,5% (95% aux élections précédentes)

Troiano : 109 voix

Davrincinche : 114 voix

Durand : 91 voix

Delanoue : 93 voix

C.E. tit. ouvriers et employés

Participation 73,9%

Barbosa Costa : 97 voix

Belghazy : 109 voix

Lafon : 97

Denis : 110

NVO

La V.O. Impôts paraît le 26 janvier 2014, c'est un guide utile et reconnu par tous depuis de nombreuses années. L'acheter vous permettra de ne pas déclarer un euro de trop et d'aider notre journal syndical à continuer de paraître. Nous vous rappelons que la V.O. est à votre disposition au comité d'entreprise ainsi que les codes d'accès à la V.O. internet.

CHSCT

Pénibilité : des discussions paritaires régionales vont se tenir dans les prochains mois avec l'objectif de traiter l'aspect curatif de la pénibilité avec la prise en compte de l'ancienneté. Une commission c'est mise en place Lundi 3 février pour travailler sur le sujet. Bon courage !

A l'Imprimerie, l'encre noire «HUBER» n'est plus utilisée. Le CHSCT et le médecin du travail restent vigilant sur l'emploi de cette même marque pour les

couleurs. Un prélèvement de l'atmosphère des ateliers sera réalisé dans les semaines à venir.

De nouveaux vêtements de travail (ELIS) sont prévus pour le mois d'avril 2014.

Restauration

Un certain nombre de salariés qui amènent leur gamelle ou ne déjeunent pas au réfectoire souhaitaient l'attribution de Tickets Restaurants. Malgré de grandes réticences de la direction, des discussions ont été engagées. Le préalable à toute discussion étant que le système de plateaux soit maintenu pour le personnel qui le souhaite. Une enquête est en cours pour déterminer quels sont les personnels concernés.

Région

Deux dirigeants du groupe CentreFrance/La Montagne étaient « retenus » dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 janvier au siège de La République du Centre (Loiret) par des salariés protestant contre les modalités d'un plan social. Les salariés, en grève depuis le 18 janvier, protestaient contre le montant de la prime supra légale proposée par la direction dans le cadre d'un plan social prévoyant la fermeture du centre d'impression et la suppression de 78 postes sur 145 à Saran.

« La direction a proposé mardi de porter cette prime de 7 000 à 7 500 euros. Les salariés qui demandaient 62 000 euros ont pris cela pour une provocation. A l'échelle du groupe, 230 emplois sont supprimés et le départ volontaire de 37 journalistes est demandé. A La République du Centre, la restructuration va se traduire par le licenciement de 51 personnes, dont la quarantaine de salariés du centre d'impression qui sera supprimé. En outre, 22 licenciements sont prévus à la régie publicitaire du titre et un plan de départs volontaires concerne cinq postes de journalistes. Le groupe de presse Centre France/La Montagne détient huit quotidiens et une douzaine d'hebdomadaires (1 200 personnes). Centre France/La Montagne veut se réorienter sur le numérique. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 223,5 millions d'euros en 2012 et mise, grâce à cette restructuration, sur 240 millions en 2016.

A l'heure où nous mettons sous Presse, nous apprenons qu'un accord est intervenu le 31 au soir entre la CGT et la direction.

mais pas seulement



Les salaires selon Sapin

Comment inverser la courbe du chômage à l'avenir ? Au-delà des emplois aidés, le gouvernement a sa petite idée qu'il se garde bien de formuler en public. Et pour cause ! La solution, c'est la modération salariale, qui permettra de regagner des points de compétitivité sur l'Allemagne. Le ministre du Travail Michel Sapin a évoqué le sujet avec le patronat dès son arrivée rue de Grenelle, reconnaît-on au Medef. Officiellement, il prenait la défense des 35 heures. **Pour le ministre, ce n'est pas la réduction du temps de travail qui a dégradé la compétitivité des entreprises, mais le fait qu'elles aient laissé filer les salaires plus vite que l'inflation, et surtout plus vite que les entreprises allemandes.**

Insolite ?

Il faut augmenter les salaires pour sortir de la crise par le haut, redistribuer les richesses par l'impôt et repenser le partage du temps de travail. C'est en substance ce qu'a dit Eric Schmidt, patron de Google et pourtant recordman de l'évasion fiscale, à Davos, devant un parterre de financiers ébahis. Invité à s'exprimer sur la crise qui semble sans fin, Eric Schmidt a expliqué que c'était à cause de la stagnation, si ce n'est de la régression, des revenus de la classe moyenne. Ce qui plombe la globalité de l'économie. En conséquence, « il faut augmenter les salaires ». C'est même toute la logique austéritaire qui est remise en cause : on est tellement attentif à baisser les coûts que c'est toute l'économie future qu'on condamne, explique pragmatique-

ment le PDG de Google. C'est le correspondant de la Tribune qui rapporte les propos de Schmidt : « il faudra chercher de nouvelles solutions notamment fiscales » pour assurer la redistribution. Et comme pour achever ses compères, le PDG de Google se lance sur le partage du temps de travail et, propose-t-il, pourquoi ne pas passer aux trente heures par semaine.

Espérons que le SPQN ait Google comme navigateur...

Faute de place, certaines informations ne figurent pas au complet dans ce numéro (Elections au Monde par exemple), nous vous rappelons qu'un tableau syndical est assez souvent mis à jour et nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Un gouvernement au service des syndicats... patronaux

Chassez la droite, sa politique revient au galop.

Après une année de contre réformes que le patronat aura applaudit des deux mains, l'année 2014 démarre sur les chapeaux de roue avec un « nouveau projet » pour relancer la croissance : le pacte de responsabilité aux entreprises.

Hollande aura annoncé lors de ses vœux pour le nouvel an son orientation pour les mois à venir pour qu'il y ait moins de charges sur les entreprises et ainsi créer des emplois (politique qui a bien entendu fait ses preuves depuis une trentaine d'années !).

Ainsi, il faudra créer les conditions pour faire baisser les charges qui pèsent sur les entreprises et qu'il y ait moins de contraintes sur leurs activités dicit Hollande.

Pour se faire le gouvernement pense à une remise à plat de la fiscalité des entreprises et souhaite transférer les cotisations patronales pour la branche famille de la sécurité sociale sur l'impôt afin d'alléger le cout du travail.

Le MEDEF applaudit et parle de 36 milliards d'économie, mail il souhaite aller plus loin en reformant également la branche maladie.

Ces annonces, faut-il le préciser, font suite au pacte de compétitivité qui aura permis au patronat d'économiser 20 milliards l'an dernier... Pierre Gattaz, en bon syndicaliste en veut 100 d'ici à la fin du quinquennat pour relancer l'emploi cela va sans dire.

Alors que 2013 a été marquée par des contre-réformes sur bien des aspects de la protection sociale (la « nouvelle » réforme des retraites prévoit l'allongement de la durée de cotisation et le gel des pensions, concernant la santé, et dans le cadre de l'accord ANI, c'est l'extension de la place des complémentaires santé au détriment de la Sécurité sociale et 500 millions de nouvelles économies sur l'hôpital), 2014 s'annonce une année de recul de nos acquis sociaux.

Le gouvernement prépare donc une réforme de fond de la sécurité sociale et fin mai, le Haut Conseil qui décide de son financement, devra remettre un rapport qui entraînera une loi présentée à priori vers le mois de juin pour un vote à l'automne. Des négociations vont s'engager également en début d'année avec pour objectif avoué du Medef la réduction des allocations chômage.

Réduire « les charges sociales », c'est diminuer nos salaires. Une partie du salaire nous est payé directement (le net) et une autre est versée sous forme de cotisations sociales aux caisses de Sécurité sociale (le brut) et à Pôle Emploi afin de faire face aux aléas de la vie : maladie, accidents du travail, charges familiales, chômage et pour les retraites. C'est le salaire socialisé pour lequel se sont battus nos anciens. Les

cotisations sociales sont bien entendu, comme le reste du salaire, une « charge » pour les patrons. Ils cherchent toujours à limiter la part salariale, pour augmenter celle des profits. Pour le salarié, les cotisations sociales sont au contraire un élément de sa rémunération, même s'il n'en bénéficie que dans certaines circonstances. Baisser le coût du travail, c'est tout simplement baisser les salaires ! Les recettes de la Sécurité sociale représentent près d'1/5e du PIB. Celle de la protection sociale (sécu, Pôle emploi, retraites complémentaires, aides sociales des départements) représente 1/3 du PIB. L'enjeu pour le patronat est à terme de ne plus acquitter les milliards d'euros de cotisations sociales, un budget plus important que celui de l'État et de privatiser ce système pour en faire un puits à profits.

Notre temps est compté dans cette course de vitesse. Pour cela, le 6 février, nous devons être dans la rue avec notre syndicat et au delà pour défendre une autre politique au service du monde du travail qui ne soit pas au service des seuls actionnaires !

E.H.

6 Février 2014



Devoir de mémoire : Mai 36 à Billancourt



Le premier Mai 36 fut un succès chez Renault, près de 90 % des travailleurs firent grève et malgré les déclarations du patronat la mobilisation était là. Partie de province, la lame de fond du mouvement gréviste commença à frapper aux portes de la capitale. Mais il fallut attendre fin mai pour que le mouvement démarre à Renault Billancourt. Le 28 mai, un certain nombre d'ateliers - ceux où la présence de nos camarades était la plus forte - cessèrent le travail et essayèrent de rallier à eux le reste de l'usine. Notre organisation syndicale avait concentré ses efforts sur l'usine de Billancourt. Des dirigeants et orateurs nationaux étaient là, ils firent le tour des ateliers des camarades Costes, le député communiste, mais aussi Jean-Pierre Timbaud, Frachon, Hénaff. Vers midi, la grève était totale. A l'heure du repas, l'immense majorité des 33 000 ouvriers resta sur place, c'était l'occupation de fait. Le soir, la combativité était telle que presque tout le monde resta. Les portes furent fermées. Elles devaient le rester trois jours. Et finalement, le 4 juin au soir, malgré de longues négociations avec la direction le mot d'ordre de grève illimité fut lancé. Un contrôle fut établi, pour entrer ou sortir de l'usine. Les effectifs de la CGT grimpèrent en flèche pendant l'occupation, passant de 700 à 20 000. Les accords Maignon furent signés le 7 juin 1936. Le 12, un accord fut conclu dans la branche de la métallurgie. Grâce à la mobilisation des camarades de Renault Billancourt cet accord fut possible. Ce petit extrait de notre histoire syndicale prouve que la mobilisation est toujours le meilleur chemin pour faire aboutir nos luttes.

Le patronat essaie de prendre sa revanche ! En effet, suite à cette grande victoire de notre camp, la Direction avait eu besoin d'embaucher et en avait profité pour passer par des agences d'emploi qui lui fournirent des éléments choisis pour leurs opi-

nions de droite. Les nouveaux embauchés travaillaient de jour, on en profita pour mettre les militants la nuit pour les disperser, les changer d'ateliers.

Les 40 heures ne furent pratiquement jamais appliquées. Quand il y avait du travail, le travail légal était bien plus long «pour des raisons de défense nationale», car la guerre menaçait. Quand il y avait des à-coups saisonniers, on passait bien au dessous, et la paie aussi, qui ne résista pas à l'inflation qui reprit en quelques mois ce que la grève avait donné. Les cadences devinrent de plus en plus dures. La répression patronale recommença à s'abattre sur les militants.

La guerre civile espagnole ne semblait pas encore devoir se terminer par la victoire de Franco. En fait les grèves furent encore nombreuses : grèves d'ateliers, de secteurs, d'usines, de corporations avec presque toujours une tendance à la généralisation. En mars 38, à propos du renouvellement de la convention collective, une grève avec occupation de la métallurgie démarra. Partie de Citroën, elle gagna chaque jour du terrain. La CGT Renault, la bataille redémarra le 11 avril. Le 15 avril 1938 au soir, 150 000 métallurgistes étaient en grève dans la région parisienne.

Le gouvernement Daladier donnait une composition nettement plus à droite au gouvernement. Finalement, le gouvernement proposa le 21 avril 1938 des procédures d'arbitrage et donc encore une fois grâce à la pression de la CGT au niveau national le patronat recula.

La revanche du gouvernement Daladier :

Le 24 novembre de la même année, la Direction fit afficher dans les ateliers les nouvelles mesures tirées des décrets de lois anti droits sociaux, quelques heures plus tard, la grève éclata, dans plusieurs ateliers. Les portes furent fermées, les machines arrêtées, tous les ouvriers se retrouvèrent en grève. Le soir, 15 000 militants restèrent dans l'usine et se préparèrent aux

affrontements. On renforça les portes avec des voitures, on prépara ce qu'il fallait pour construire des barricades, on récupéra des projectiles, boulons, barres de fer, pièces diverses.

La Direction ayant demandé au gouvernement une évacuation par la force, celui-ci envoya d'importantes forces de police, 100 pelotons de gardes mobiles, près de 3 000 hommes, 300 à 400 camions, des voitures de pompiers et des ambulances (car les blessés étaient déjà à prévoir).

Vers 20 heures, à l'heure présumée du repas, vingt pelotons de gardes mobiles pénétrèrent dans l'usine par une porte non-protégée. L'affrontement fut très dur. Les grévistes avaient mis en batterie des lances à eau, et les différents projectiles amassés volèrent bas. Vers 21h30, la porte centrale fut enfoncée par les gardes mobiles. Ce n'était pas une reddition qu'ils voulaient, mais un tabassage exemplaire. Les grévistes reculèrent en se battant.

Vers 22 heures, la police utilisa les gaz lacrymogènes.

Une vraie guerre

Et puis, comme dans une vraie guerre, une opération de diversion fut montée rue Emile Zola, alors que les gardes mobiles attaquaient par le côté opposé, quai de Billancourt. Les occupants pris à revers furent contraints d'évacuer la forge, les fonderies et les moteurs. Une heure après, il ne restait plus que 2 500 grévistes repoussés dans l'île Seguin. Mais ailleurs, les grévistes sortirent entre les deux classiques haies de flics, qui les insultaient, les frappaient ou les humiliaient : pour sortir de l'atelier d'artillerie, les occupants furent obligés de marcher au pas, quatre par quatre en faisant le salut fasciste et en disant «Vive la police !». Les brancardiers sortirent les blessés. On en compte officiellement 46 dans les forces de police, moins chez les ouvriers, mais la plupart se cachaient pour se faire soigner afin d'éviter les poursuites. A minuit, le siège fut levé. Les commissariats de Boulogne regorgeaient de monde. Sur 500 arrestations 283 furent maintenues. Les ouvriers arrêtés passèrent tous en jugement. Le lendemain la Direction fit apposer une affiche «Le personnel ouvrier ayant cru devoir, en violation de la convention collective du 2 mai 38, rompre le contrat de travail qui le liait à la société des usines Renault, celle-ci prend acte de la rupture et décide que les ateliers seront fermés jusqu'à nouvel avis».

28 000 travailleurs furent ainsi lock-outés, ils durent pour être repris, solliciter une entrevue individuelle. Renault devait licencier, et il se débarrassa du même coup des fortes têtes et de beaucoup de militants ouvriers de la CGT.

Le 30 novembre 1938 La CGT décida de donner l'ordre de grève générale dans le pays, ces actes de répression ne pouvaient rester sans réponse.

E.B.